

Communiqué de presse
04 juillet 2023

Aux représentant-e-s des médias

Trois rues en transition : piétonnisation et végétalisation de trois ruelles dans le quartier de Rive

Après la rue du Port ce printemps, les travaux pour réaménager les rues du Prince et de la Tour-Maîtresse afin d'amener davantage de végétation et de convivialité dans ce secteur, vont débiter le 5 juillet.

Situées à proximité du lac, ces trois rues marchandes et habitées n'ont aujourd'hui aucun attrait pour les touristes et les promeneurs. Elles sont encombrées par le stationnement des voitures et des deux-roues motorisés, qui masquent les vitrines et les terrasses. D'étroits trottoirs longent les façades et sont dépourvus d'équipement et de mobilier. Enfin, elles forment des îlots de chaleur en raison de leur caractère minéral et imperméable, sans arbres ni végétation.

Des aménagements conviviaux et végétalisés

L'objectif de ces nouveaux aménagements est de récupérer l'espace de la rue et ainsi d'offrir des aménagements conviviaux pour mettre en valeur et animer ces trois rues en leur donnant un caractère piétonnier. Ainsi les habitant-e-s, la clientèle des commerces, les passant-e-s, les employé-e-s et les touristes pourront se réapproprier ces nouveaux espaces.

Descriptif des aménagements

La surface de la chaussée est recouverte d'un revêtement clair, sur lequel sont disposées des chaises métalliques confortables, semblables à celles du quai des Bergues. Des bacs de végétation sont répartis en plusieurs endroits. A la rue du Port, les chaises déjà installées connaissent un grand succès.

Le stationnement est supprimé sur ces tronçons de rues et compensé dans les parkings environnants. La circulation est interdite, sauf pour les livraisons et les ayants droit. Le passage d'un côté à l'autre de la rue est ainsi facilité, alors qu'auparavant il n'était pas possible de changer de trottoir sans faire un grand détour, les véhicules stationnés, en particulier les motos, constituant une barrière infranchissable pour les piéton-ne-s.

En dégageant l'espace de la rue pour rendre visible les vitrines et les commerces, ces aménagements permettent également aux cafés et restaurants de déployer leurs terrasses tout en valorisant l'offre commerciale. Aux pieds des façades, le passage est laissé libre pour garantir l'accès aux commerces et aux immeubles ainsi que les déplacements de toutes et tous, notamment les personnes à mobilité réduite.

Les travaux principaux débutent ce mercredi 5 juillet pour une durée d'environ 7 jours et portent principalement sur la mise en œuvre des nouveaux revêtements. La pose des bacs plantés et du mobilier urbain (chaises, bancs) se mettra en place progressivement les jours suivants.

Des aménagements à l'essai

Ces aménagements « transitoires » sont réalisés dans l'attente d'un réaménagement définitif en lien avec la transformation du secteur de Rive. Les projets ont été présentés aux habitant-e-s et commerçant-e-s au mois de janvier 2023, avant leur mise en œuvre. Ils feront l'objet d'un bilan en fin d'année 2023 avec les mêmes interlocuteurs et interlocutrices, dans le but de les évaluer et d'apporter des améliorations.

L'étude des espaces publics de Rive se poursuit

En parallèle aux aménagements à court terme dans le secteur, le projet de réaménagement des espaces publics de Rive se poursuit, sans parking et en lien avec les enjeux climatiques actuels. En effet, la Ville de Genève a organisé un concours pour le réaménagement des espaces publics autour du rond-point de Rive en 2015. L'objectif était de proposer un nouvel aménagement de ce secteur, en lien avec la construction d'un nouveau parking souterrain.

Un référendum a été lancé contre la construction du parking et a abouti dans les urnes en mars 2021. L'initiative « pour un centre-ville vivant, piéton et végétalisé » a alors été déposée et acceptée par le Conseil municipal en décembre 2021.

Les lauréats du concours travaillent maintenant sur une nouvelle image du périmètre, pour proposer un projet revu et ajusté sans le parking et ses équipements (rampes, émergences, etc). Une mise en cohérence avec les politiques publiques actuelles, telles que les enjeux d'urgence climatique, est également effectuée.

D'autres aménagements à court terme dans le secteur

A la rue de la Rôtisserie, des bacs de plantation seront disposés à partir du 4 juillet 2023 dans les interstices disponibles tout au long de cet axe. Dans un deuxième temps, l'objectif est de lancer un concours pour le réaménagement complet de cette rue.

Contact :

Département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité

Mme Frédérique Perler, par l'intermédiaire de Mme Catherine Armand, collaboratrice personnelle :
022 418 20 32/ 076 375 69 44 – catherine.armand@ville-ge.ch